

Argentine â€“ RÃ©glement dÃ©finitif du différend entre Suez et l'Ã‰TTMArgentine sur Aguas Argentinas

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
May 2019

Le gouvernement argentin et Suez ont conclu et mis en oeuvre un accord transactionnel de rÃ©glement en application de la sentence que le CIRDI, le centre d'arbitrage de la Banque mondiale, a rendue en sa faveur au titre la concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires, rÃ©siliÃ©e en 2006. Plusieurs entitÃ©s internes et externes au groupe Suez Ã©taient parties Ã la procÃ©dure et bÃ©nÃ©ficiant de cet accord, qui applique un pourcentage de rÃ©faction identique Ã celui consenti par l'Argentine lors du rÃ©glement des sentences CIRDI prÃ©cÃ©dentes. Pour le seul groupe Suez, le montant en numÃ©raire encaissÃ© est de 220 millions d'euros.Â À

Par ailleurs, le CIRDI a rendu le 14 dÃ©cembre 2018 une dÃ©cision dÃ©finitive favorable à Suez dans le cadre de la terminaison du contrat de concession d'eau et d'assainissement d'Aguas Provinciales de Santa FÃ©, Argentine. Cette dÃ©cision constitue une Ã©tape importante dans le processus de rÃ©solution de ce litige. Une nouvelle Ã©tape s'ouvre à prÃ©sent afin d'obtenir, pour cette seconde sentence, la mise en œuvre de la dÃ©cision du CIRDI.

Suez